



Échanges, Culture, Économie, Institutions

Association déclarée en Préfecture du Finistère sous le n° W294000681

SIEGE SOCIAL : 72 bis rue de la Providence - 29000 QUIMPER

Tel. 02 98 64 98 91 – Courriel : bretagne-ecosse@orange.fr – Site : www.bretagne-ecosse.org

Pierre Delignière, Président,
Rob Gibson, Vice-président,

Quimper, le 17 octobre 2016

A Monsieur Michel BARNIER

**Négociateur en Chef
Responsable de la Commission chargée de la
préparation et de la conduite des négociations avec
le Royaume-Uni au titre de l'article 50
du Traité de l'Union Européenne**

Commission Européenne
Rue de la Loi / Wetstraat 170
B-1049 Bruxelles / Brussel
BELGIQUE / BELGIË

Copie :

**Mrs Theresa MAY
Prime Minister of the United Kingdom**
10 Downing Street
LONDON SW1 2AA

**Ms Nicola STURGEON
First Minister of Scotland**
Office of the First Minister
St Andrew's House
Regent Road
EDINBURGH EH1 3DG

Objet : Soutien aux citoyens français dans leur souhait d'étudier, de vivre et de travailler en Écosse, malgré le « Brexit »

Monsieur le Négociateur en Chef,

Nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur le récent courrier que nous avons adressés à Monsieur le Président de la République française concernant notre inquiétude relative aux futurs échanges entre l'Ecosse et l'Europe (et donc la Bretagne !) après le « Brexit » décidé par les autorités britanniques après référendum et dont vous avez à charge la préparation et la conduite des négociations avec le Royaume-Uni, au titre de l'article 50 du traité de l'Union Européenne de Lisbonne.

En effet, les buts de l'association Bretagne-Écosse sont de favoriser tous les échanges, amicaux, estudiantins, culturels, économiques et institutionnels entre la Bretagne et l'Écosse. Dans ce contexte, nous sommes régulièrement sollicités par des étudiants et des citoyens français pour des conseils et de l'aide à trouver des stages professionnalisants nécessaires au cursus de leurs études, dans le cadre ou non du programme européen « Erasmus », ou même encore afin de vivre et travailler en Écosse.

Aujourd'hui et pour l'instant encore, la libre circulation de nos concitoyens cherchant à étudier, vivre et travailler au Royaume-Uni, et donc en Écosse, est possible sans contrainte. Mais demain, selon la teneur des négociations post référendum « Brexit », il pourrait en être tout autrement.

Or, comme vous le savez bien, L'Écosse a très majoritairement montré son attachement à l'Europe en votant à 62 % contre le « Brexit » lors du référendum britannique du 23 juin dernier.

Qui plus est, les dirigeants écossais ont la volonté de tout mettre en œuvre pour permettre à l'Écosse de rester dans le marché commun, et surtout, comme l'a exprimé récemment son Ministre de l'Education, Monsieur John Swinney, veulent continuer à ouvrir leurs universités sans frais d'admission à tous les étudiants européens malgré le « Brexit ».

Ainsi, comme vous le savez, l'Écosse, d'une part, garde la maîtrise de son système éducatif ; d'autre part, ses universités sont réputées dans le monde entier et bien placées au classement de Shangaï. L'Écosse a d'ailleurs donné trois prix Nobel cette année 2016 aux sciences physique et chimie.

Nous souhaitons donc vivement que soient maintenues les conditions actuelles pour nos concitoyens d'étudier, de vivre et de travailler librement en Écosse dans le cadre des négociations à venir comme le précise l'article 50 du traité de Lisbonne, qui précise bien que :

« À la lumière des orientations du Conseil européen, l'Union négocie et conclut avec cet État un accord fixant les modalités de son retrait, **en tenant compte du cadre de ses relations futures avec l'Union** ».

Nous nous permettons d'adresser copie de cette lettre à Madame la Première Ministre du Royaume-Uni, et aussi à Madame la Première Ministre d'Écosse, bien évidemment hautement concernée par le contenu et l'issue des négociations, en espérant vivement que vous voudrez bien approuver notre démarche et appuyer le souhait de nos concitoyens européens.

En vous remerciant vivement de toute votre attention, nous vous prions, Monsieur Le Négociateur en Chef, d'accepter l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pierre Delignière,
Président de l'Association Bretagne-Écosse,
Ancien Conseiller Régional de Bretagne

Rob Gibson,
Vice-président de l'Association Bretagne-Écosse
Ancien Député du Parlement d'Écosse

PJ :

- Lettre au Président de la République française du 2 août 2016,
- Réponse du Cabinet du Président de la République française du 16 août 2016,
- Réponse du Cabinet de Madame la Première Ministre du Royaume-Uni du 18 août 2016.